

Passage du permis piéton pour les CE1/CE2 à l'école des Moulins, à Plouvien



Avant l'examen, le maire est venu dans la classe afin d'encourager les élèves.

Le permis piéton est un dispositif national visant à faire prendre conscience du danger et motiver les élèves à le passer. Dans ce cadre, la classe de Valérie Clavel a reçu la visite d'une gendarme pour une première séance, relayée par l'enseignante. Celles-ci ont permis de responsabiliser les enfants à la circulation piétonne, avec des mises en situation ou par support visuel. Ces sessions se sont conclues, jeudi matin, par le passage du permis et sa remise après validation, symbolisant l'engagement de l'enfant à respecter ces règles de précaution apprises.